

# CD MEDIA GROUP

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CAPITAL SOCIAL 10.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL DAKAR Sicap Foire n°10750 - BP 38449  
Dakar -aéroport (Sénégal)

## DT DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT RELATIVE AU CAPITAL INITIAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA

---- <<>> ----



L'AN DEUX MILLE ONZE  
Et les *quinze et seize* décembre

PARDEVANT Maître Patricia LAKE DIOP, Notaire à la  
résidence de DAKAR (Sénégal), 5, rue Victor Hugo, soussignée.

### ONT COMPARU

1°/-Monsieur Patrick Ady Joseph WILLIAM,  
Administrateur de société, demeurant domicilié à DAKAR  
(Sénégal), 03 ouest Foire ; -----  
Né à DAKAR(Sénégal), le huit novembre mil neuf cent  
soixante sept ; -----  
De nationalité sénégalaise et titulaire de la CIN n°1 756 67  
08052, du 17 février 2006 ; -----

AGISSANT au nom et pour le compte de la société  
Anonyme unipersonnelle « ATLANTIQUE HOLDING », au  
capital de DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS  
CFA, ayant son siège social à DAKAR (Sénégal), Yoff Tonghor  
et immatriculée au Registre de commerce sous le numéro SN  
DKR 2009 B 9752, en qualité d'Administrateur Général de  
ladite société, aux termes des statuts sociaux reçus au rang des  
minutes du Notaire soussigné le 02 juin 2009.

Et spécialement habilité à cet effet en vertu des statuts  
autorisant la présente souscription conformément aux  
dispositions des articles 558 à 561 de l'acte uniforme de  
l'OHADA qui reconnaissent à l'associé unique d'une société  
anonyme les mêmes pouvoirs que ceux dévolus à l'assemblée  
des actionnaires.

*Handwritten initials and signature*

*Handwritten mark*

D250

2°/- Monsieur **Cheikh Lamine Omar DIALLO**,  
Journaliste, demeurant et domicilié à **DAKAR** (Sénégal), Sicap  
foire n°10750.

Né à **OUAGADOUGOU** (Burkina Faso) le 20 mars  
1973 ;

De nationalité sénégalaise.

Marié sous le régime de la séparation des biens.

**LESQUELS** comparants ès-qualités es es nom ont  
exposé ce qui suit :

**- EXPOSE -**

Aux termes d'un acte dressé en la forme authentique par  
Maître **Patricia LAKE DIOP**, Notaire soussigné le  
cinq décembre à enregistrer, il a été établi les statuts d'une  
société anonyme devant être dénommée « **CD MEDIA  
GROUP** », au capital de **DIX MILLIONS DE FRANCS CFA  
(10.000.000 F/CFA)** ayant son siège à **DAKAR** (Sénégal),  
Sicap Foire n°10750 et pour objet, en tous pays membres de  
l'OHADA et plus particulièrement au SENEGAL :

La presse écrite, la radio, la télévision, l'édition,  
l'affichage, la publicité, la distribution ;

La diffusion de programmes télévisuels et audiovisuels,  
par tous moyens de communication, télécommunication  
existant ou à venir ;

Toutes activités en matière de communication interne,  
externe, la vente, la location, l'intermédiation d'espaces  
publicitaires, l'élaboration et la réalisation de campagnes  
promotionnelles, la conception et la réalisation de logos ;

La production, la réalisation, la diffusion de spots  
publicitaires, de films institutionnels, industriels, d'éléments de  
reportage audiovisuels ou autres, sur tous supports technique,  
destinés au réseau télévisuel sénégalais ou étranger ;

La conception, production de produits audiovisuels,  
radio, télévision et en NTIC ;

Toutes activités de promotion, distribution, impression,  
publicité, exploitation directe ou indirecte, audiovisuel,  
diffusion et publicité dans le domaine de la communication ;

Toutes activités de prestations audiovisuelles pour tous  
types de manifestations, congrès salons, manifestations  
sportives ou culturelles. L'achat, la vente et la location de tous  
matériels audiovisuels avec ou sans fourniture de techniciens,  
l'installation et la maintenance desdits matériels.

CD

ph

Les productions cinématographiques et audio visuelles et l'exploitation de films ;

La distribution et l'exploitation cinématographique. La publicité et l'édition. La communication sociale. La consultation en communication. Ainsi que toutes activités se référant à la production cinématographique ;

La prise de participation par tous moyens dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

**DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT**

Ceci exposé, les comparants sus-nommés déclarent :



- Qu'il n'a été fait aucun appel au public pour la souscription des actions de numéraire devant former le capital social et que cette souscription n'a été précédée d'aucune publicité ;

- Que les bulletins de souscription ont été signés et régulièrement remplis par eux ou leurs mandataires, conformément à la loi et qu'ils ont mentionné la raison sociale et le lieu de versement des fonds à provenir de ladite souscription ;

- Que les **MILLE (1.000) ACTIONS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA** chacune de la société en formation toutes à souscrire et à libérer en numéraire ont été souscrites entièrement et libérées par **DEUX (02) actionnaires** ;

Soit au total la somme de **DIX MILLIONS (10.000.000) DE FRANCS CFA** représentant l'intégralité du montant souscrit en numéraire qui a été entièrement déposé dans un compte ouvert dans les livres du notaire soussigné pour y rester bloqué jusqu'à l'immatriculation de la société au Registre du Commerce.

A cet effet, le notaire soussigné atteste et affirme que l'apport en numéraire constituant le capital de la société « **CD MEDIA GROUP** » a été libéré entièrement.

Et de suite les comparants ont présenté au Notaire soussigné, à l'appui de leur déclaration, un état dressé sur une feuille au droit de **DEUX MILLE (2.000) FRANCS CFA**, indiquant les nom, prénoms et domicile des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués.

CD

*[Handwritten signature]*  
PW

Laquelle pièce à enregistrer en même temps que les présentes, demeurera ci-jointe et annexée après mention signée du Notaire soussigné.

Les comparants es qualités et es nom ont également présenté au Notaire soussigné les bulletins de souscription signés qui leur ont été immédiatement rendus, après que le Notaire se soit assuré de leur régularité ; en outre, ils ajoutent que la société «**CD MEDIA GROUP**» actuellement en formation est soumise quant aux formalités relatives à sa constitution, à l'Acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE applicable dans la République du **SENEGAL**.

Pour faire lorsqu'il y aura lieu, les formalités de dépôt, publication et autres utiles et nécessaires prescrites par les lois et règlements, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition ou d'un extrait du présent acte et de ses annexes.

**- DONT ACTE -**

Fait et passé à **DAKAR** (Sénégal)  
Les jour, Mois et An susdits  
En l'Office Notarial

Et, lecture faite, les comparants es nom et es qualités ont signé avec le Notaire soussigné.

PV  
CO

MZ



[Handwritten signature]

- /che.Hdiolo

3457  
19/11/15  
[Handwritten signature]

# CD MEDIA GROUP

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 CAPITAL SOCIAL 10.000.000 DE FRANCS CFA  
 SIEGE SOCIAL DAKAR Sicap Foire n°10750-  
 BP 38449 Dakar aéroport (Sénégal)

-----<-----

LISTE DES SOUSCRIPTEURS DES DIX MILLE (10.000) ACTIONS DENUMERAIRE DE DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA FORMANT LE CAPITAL SOCIAL

Numéro Ordre	Nom, Prénoms, domicile des souscripteurs	Nombres d'actions souscrites	Montant des actions souscrites	Montant des versements effectués
01	ATLANTIQUE HOLDING SA situé à DAKAR (Sénégal), yoff Tonghor	700	7.000.000	7.000.00
02	Cheikh Lamine Omar DIALLO domicilié à DAKAR (Sénégal), sicap foire n°10750	300	3.000.000	3.000.000
Annexé à la minute d' <i>un acte</i> de <i>déclaration</i> reçu par Me LAKE DIOP Notaire à Dakar 5, Rue Victor Hugo BP. 21017 - Tél: 22.49.30 Soussignée, le <i>15/12/2011</i>				<i>1944/1 - 15/12/11</i>
	<b>TOTAL</b>	<b>1.000</b>	<b>10.000.000</b>	<b>10.000.000</b>

3457

Certifié sincère et véritable à Dakar

le 16 décembre 2011

*Cherif Diallo*

*Cherif Diallo*

le 15 décembre 2011  
 Patrick WILLIAM  
 pour ATLANTIQUE HOLDINGS

*WT*



**PIECE 135 :**  
PROCES VERBAL DE LA PREMIERE  
DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE  
2011

Annexe à la minute d'...  
 Me LAKE DIOP Notaire à Dakar  
 5, Rue Victor Hugo BP. 21017 - Tél. 2121  
 Soussignée, le 17/12/11

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 CAPITAL SOCIAL 10.000.000 DE FRANCS CFA  
 SIEGE SOCIAL sicap foire N° 10750 BP 38449 Dakar aéroport.  
 DAKAR (Sénégal)

**PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE  
 DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 ---- 0 ----

**L'AN DEUX MILLE ONZE**  
 Et le *seize* décembre

Les administrateurs de la société anonyme  
 sus-nommée se sont réunis au siège social à l'effet  
 de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



**Etaient présents:**

- ATLANTIQUE HOLDING SA, représentée par  
 Monsieur Patrick Ady Joseph WILLIAM
- Monsieur Cheikh Iamine Omar DIALLO  
représenté
- Monsieur Mamadou DIOP

La feuille de présence est émargée par les  
 membres du Bureau en entrant en séance.

**Ordre du jour :**

- Nomination d'un Président du Conseil  
 d'administration
- Nomination d'un Directeur Général

Monsieur Patrick Ady Joseph WILLIAM est  
 nommé Président de séance.

Après rappel de l'ordre du jour par le  
 Président, il a été passé au vote **des résolutions**  
 suivantes :

**Première résolution :**

CJ

PK

A l'unanimité des Administrateurs présents et représenté, Monsieur **Mamadou DIOP** a été désigné en qualité de **Président du Conseil d'Administration** de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Il aura pour mission de convoquer le conseil et d'en diriger les débats ; il est chargé d'assurer un contrôle permanent sur la gestion de la société ; il devra faire les vérifications et contrôle jugés nécessaire.

Monsieur **Mamadou DIOP** a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées suivant courrier en date à DAKAR du 28 novembre 2001 qui demeurera ci-joint et annexé après mention ; il a également déclaré que son mandant ne se trouve en aucune situation d'incapacité légale.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième résolution :**

A l'unanimité des Administrateurs présents et représenté, Monsieur **Cheikh lamine Omar DIALLO** a été désigné en qualité de **Directeur Général** de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur **Cheikh lamine Omar DIALLO** aura tous pouvoirs pour agir en tous lieux, au nom et pour le compte de la société et accomplir tous actes de gestion et d'administration dans les limites de l'objet social ; il représentera la société vis à vis des tiers.

Monsieur **Cheikh Lamine Omar DIALLO** déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne se trouver en aucune situation d'incapacité légale.

Cb

PW

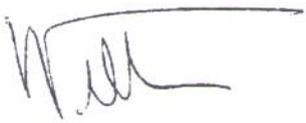
Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

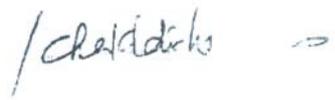
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire original des présentes pour l'accomplissement des formalités de dépôt et publication légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président de séance



Un Administrateur



2.000 000 000  
Euros 100  
1944/3  
N 185 3497



# CD MEDIA GROUP

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CAPITAL SOCIAL 100.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL Sicap foire n°10750 - BP 38.449 Dakar aéroport  
DAKAR (Sénégal)

\*\*\* < > \*\*\*

## FEUILLE DE PRESENCE DE LA PREMIERE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS	PRESENTS	REPRESENTES	SIGNATURES
<b>ATLANTIQUE HOLDING SA</b> ayant son siège à <b>DAKAR</b> (Sénégal), yoff Tonghor  <b>Mamadou DIOP</b> domicilié à <b>DAKAR</b> (Sénégal), Ouest foire immeuble Kapio  <b>Cheikh Lamine Omar DIALLO</b> domicilié à <b>DAKAR</b> (Sénégal), sicap foire N°10750			  

19/11/13  
11 181 - 349.7



Annexé à la minute d'... *un acte* ...  
*de dépôt* ... reçu par  
 Me LAKE DIOP Notaire à Dakar  
 5, Rue Victor Hugo BP. 21017 - Tél: 22.42.59  
 Soussignée, le *16/12/2011*

**PIECE 136 :**  
DEPOT AVEC RECONNAISSANCE  
D'ECRITURE ET DE SIGNATURE DU PV  
DE LA PREMIERE DELIBERATION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16  
DECEMBRE 2011

# CD MEDIA GROUP

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CAPITAL SOCIAL 10.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL DAKAR Sicap Foire n°10750  
BP 38449 Dakar -aéroport (Sénégal)  
--- > < ---

DEPOT AVEC RECONNAISSANCE D'ECRITURES ET DE  
SIGNATURE DU PROCES - VERBAL DE LA PREMIERE  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DT**

L'AN DEUX MILLE ONZE  
Et le *seize de centone*

PARDEVANT Maître Patricia LAKE DIOP, Notaire  
à la résidence de DAKAR (Sénégal), 5, rue Victor Hugo,  
soussignée.



### ONT COMPARU

1°/- Monsieur Patrick Ady Joseph WILLIAM,  
Administrateur de société, demeurant et domicilié à  
DAKAR (Sénégal), 03 ouest Foire ; -----  
Né à DAKAR(Sénégal), le huit novembre mil neuf  
cent soixante sept ; -----  
De nationalité sénégalaise et titulaire de la CIN  
n°1 756 6708052, du 17 février 2006 ; -----

AGISSANT au nom et pour le compte de la société  
Anonyme unipersonnelle « ATLANTIQUE  
HOLDING », au capital de DIX MILLIONS  
(10.000.000) Francs CFA, ayant son siège à DAKAR  
(Sénégal), Yoff Tonghor et immatriculée au Registre de  
commerce sous le numéro SN DKR 2009 B 10376.

En qualité d'Administrateur Général de ladite  
société, aux termes des statuts sociaux reçus au rang des  
minutes du Notaire soussigné le 06 juin 2009.

Et spécialement habilité à cet effet en vertu des  
statuts autorisant la présente souscription conformé-

CD

*PN MZ*

949

ment aux dispositions des articles 558 à 561 de l'acte uniforme de l'OHADA qui reconnaissent à l'associé unique d'une société anonyme les mêmes pouvoirs que ceux dévolus à l'assemblée des actionnaires.

2°/- Monsieur **Cheikh Lamine Omar DIALLO**, Journaliste, demeurant et domicilié à **DAKAR** (Sénégal), sicap foire n°10750.

Né à **OUAGADOUGOU** (Burkina Faso) le 20 mars 1973 ;

De nationalité sénégalaise.

Marié sous le régime de la séparation des biens.

**AGISSANT** en qualité de membres du bureau du conseil d'administration.

**LESQUELS** ont par ces présentes déposé au Notaire soussigné et l'ont requis de classer au nombre des minutes de son Office Notarial pour y prendre rang à la date de ce jour, à toutes fins de droit pour en assurer la conservation et pour qu'il en soit délivré tous extraits et expéditions, quand et à qui il appartiendra :

1°/- Un exemplaire original du procès-verbal de la première délibération du Conseil d'Administration tenue à **DAKAR** (Sénégal), le 16 décembre 2011, de la société anonyme dénommée « **CD MEDIA GROUP** » au capital de **DIX MILLIONS DE FRANCS CFA (10.000.000 F/CFA)** ayant son siège à **DAKAR** (Sénégal), Sicap Foire n°10750, aux termes duquel, ledit Conseil a notamment :

- Nommé Monsieur **Mamadou DIOP** en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur

- Et Monsieur **Cheikh Lamine Omar DIALLO** en qualité de Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur

- Constaté l'acceptation de leurs fonctions

- et conféré tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original des présentes pour l'accomplissement des formalités de dépôt et publications légales.

2°/- La feuille de présence de la réunion du Conseil d'administration.

CB

PW

Dug

**RECONNAISSANCE D'ECRITURE ET DE SIGNATURES**

Messieurs **Cheikh Lamine Omar DIALLO** et **Patrick Ady Joseph WILLIAM**, comparants sus-nommés reconnaissent comme émanant bien d'eux-mêmes, les paraphes et signatures apposées sur chacune des pages du procès-verbal, voulant et entendant par le seul effet de cette déclaration lui conférer le caractère d'authenticité de la même manière que s'il avait été initialement conçu selon cette forme.

**LESQUELLES** pièces à enregistrer en même temps que les présentes, demeureront ci-jointes et annexées après mention.

**DONT ACTE**

Fait et passé à **DAKAR** (Sénégal)  
Les jour, Mois et An susdits  
En l'Office Notarial,  
Et, lecture faite, les comparants ont signé avec le Notaire soussigné.

*mz*

*PR*

*CD*



*[Handwritten signature]*



*[Handwritten signature]*

27 DEC 2011

*1944/3  
JT 185*

*349.7*

*[Handwritten signature]*